
Intermède

Revue de la charte 2021

Ambilly | Annemasse | Bonne | Cranves-Sales | Étrembières | Gaillard | Juvigny | Lucinges | Machilly | Saint-Cergues | Vétraz-Monthoux | Ville-La-Grand

La Charte du réseau Intermède prévoit que sa pertinence soit revue tous les ans.

Toute modification de son contenu doit faire l'objet d'un avenant qui doit être approuvé par Annemasse Agglo (via décision du président) et voté par les Conseils Municipaux (même si la commune ne gère pas de bibliothèque) et l'association responsable de la bibliothèque de Juvigny avant son adoption.

Propositions de révisions

1. Conventonnement avec les bibliothèques de Genève

Ajout de la section 2.6.3 et suppression de la section 3.3.6 (voir aussi le texte de la convention)

- Permettrait d'étendre la possibilité d'inscription dans les bibliothèques de Genève à l'ensemble des bibliothèques du réseau : 1 seule convention plutôt qu'1 par commune/association.
- La convention avec Genève serait signée par l'Agglo suite à la validation par les communes/association.
- Le remboursement des ouvrages non rendus par un usager est dû à Genève par la commune/association où l'utilisateur est inscrit.

2. Elargissement du réseau aux bibliothèques d'archives et à l'EBAG

Dans le cadre de la section 3.4.1 (voir la note pour les détails)

- Permettrait la rationalisation des contrats et du suivi technique, la visibilité des collections et l'accès pour les usagers via la consultation sur place (collections des archives seulement dans un premier temps).
- Impact en temps (travail de saisie et migration des données, formation, gestion du projet par la coordinatrice), adoption du fonctionnement du réseau et coût pour l'Agglo.

Coût de l'élargissement à 3 nouveaux sites

INVESTISSEMENT	Coût HT
Licences (x 3)	5 100€
Mise en œuvre	950€
Migration/intégration de données	750€
Formation	1 650€
Total	8 450€

FONCTIONNEMENT	Coût HT
<i>Maintenance et hébergement Intermède (coût actuel de 16 sites)</i>	6 902€
3 sites additionnels	765€
Total	7 667€

Mais économie de 2 348,96€ HT/an (hébergement et maintenance du logiciel actuel de l'EBAG)

Revue de la Charte : Propositions de révisions

3. Corrections et précisions diverses

Entre autre

- Possibilité de développer l'utilisation de réseaux sociaux supplémentaires : Facebook est un réseau vieillissant et en perte de vitesse. Instagram permettrait d'atteindre un public plus jeune et des publications plus dynamiques (sections 1.4 et 2.3.4).
- Ne plus spécifier le nombre de bibliothèques dans le réseau.
- Clarification de la section sur le service de navette : 1 arrêt par commune à la charge de l'Agglo (sections 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.5).

Tarifs : Proposition de modification de la grille

Grille actuelle

Transaction	Tarif
Inscription et renouvellement	Gratuit
Retard de restitution	Gratuit – blocage automatique du compte lecteur
Absence de restitution, de tout ou partie, d'un document :	
▪ Livres	Remplacement à l'identique ou par un document de valeur équivalente à la discrétion de la bibliothèque propriétaire
▪ Périodiques	5€ par fascicule
▪ CD et livres audio	Remplacement à l'identique ou 15€
▪ DVD et jeux vidéo	40€
▪ Liseuses	100€
▪ Jeux de société	Remplacement à l'identique ou prix d'achat
▪ Consoles de jeu	70€
▪ Clé USB	10€

Grille proposée

Transaction	Tarif
Inscription et renouvellement	Gratuit
Retard de restitution	Gratuit – blocage automatique du compte lecteur
Absence de restitution, de tout ou partie, d'un document	Dans tous les cas, le remplacement par un document identique ou de valeur équivalente (à la discrétion de la bibliothèque propriétaire) est privilégié. Les montants suivants sont appliqués si cela n'est pas possible.
▪ Périodiques	5€ par fascicule
▪ CD et livres audio	15€
▪ DVD et jeux vidéo	40€
▪ Liseuses	100€
▪ Livres, Jeux de société	Prix d'achat
▪ Consoles de jeu	70€
▪ Clé USB	10€

Délibération

Suite à l'avis positif rendu en Bureau Communautaire le 5 octobre, il est proposé au Conseil Municipal/AG de l'association (pour Juvigny) :

D'APPROUVER l'avenant à la Charte du Réseau

D'APPROUVER la signature de la convention avec la ville de Genève par Annemasse Agglo.

D'APPROUVER la modification de la grille des tarifs du réseau.